

# Postulat

**Auteurs :** Damien Fumeaux (UDC)

**Objet :** La récréation, une vraie pause pour les enseignants.

**Date :** 31.08.22

La récréation, un moment de détente pour les élèves en milieu de matinée ou d'après-midi, mais bien souvent encore un moment de travail pour le ou les professeurs désignés par leur tournus interne afin de surveiller les élèves.

Dans tout travail, nous avons besoin d'une vraie pause récréative pour profiter de boire notre thé ou notre café, de discuter avec des collègues ou encore de réfléchir au début de notre journée ainsi qu'à ce qu'il nous reste à faire.

Les enseignants doivent aussi tous avoir le droit de se retrouver ensemble pendant leur pause afin de savourer leur café et de se transmettre des informations sur tel ou tel élève que leur collègue retrouvera ensuite dans sa classe.

Même si la tradition veut depuis longtemps qu'un tournus soit effectué entre enseignants afin de surveiller les élèves pendant la récré, il se peut que le surveillant désigné ne soit pas concentré à 100% sur sa tâche et se laisse distraire par d'autres pensées sur sa journée de travail ou ce qu'il lui reste encore à faire sans pour autant pouvoir bénéficier de son quart d'heure de pause pour décompresser un peu.

Les élèves sont aussi rarement calmes durant ce moment car ils en profitent bien souvent pour se défouler, ce qui amène régulièrement son lot de « petits accidents », chutes, saignements de nez à cause d'un ballon reçu en pleine figure et quelques fois de bagarres.

## Conclusion

Dans le but de laisser aux professeurs de vrais moments de pause, je demande au conseil communal de réfléchir à un système de surveillance de la récréation par des personnes externes en s'inspirant de communes ayant déjà un tel système (Savièse, Vétroz, ...)